615

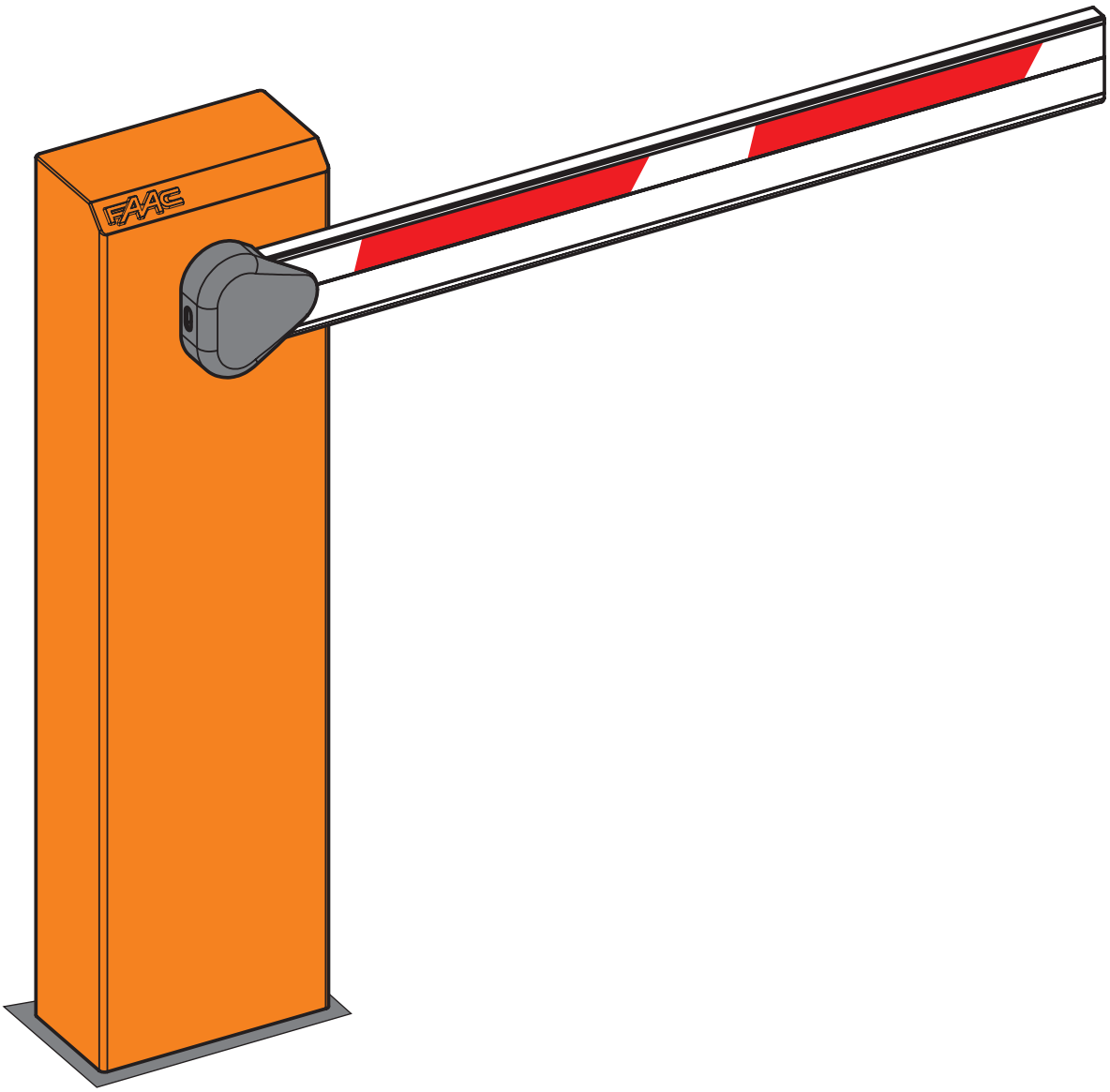

FAAC

Leggere completamente questo manuale di istruzioni prima di iniziare l'installazione del prodotto.

Il simbolo evidenzia le note importanti per la sicurezza delle persone e l'integrità dell'automazione.

Il simbolo richiama l'attenzione sulle note riguardanti le caratteristiche od il funzionamento del prodotto.

Read this instruction manual to the letter before you begin to install the product.

Symbol highlights notes that are important for people's safety and for the good condition of the automated system.

Symbol draws your attention to the notes about the product's characteristics or operation.

Lire ce manuel d'instructions dans son entier avant de commencer l'installation du produit.

Le symbole met en évidence les remarques pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme.

Le symbole attire l'attention sur les remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit.

Vor der Installation des Produkts sind die Anweisungen vollständig zu lesen.

Mit dem Symbol sind wichtige Anmerkungen für die Sicherheit der Personen und den störungsfreien Betrieb der Automation gekennzeichnet.

Mit dem Symbol wird auf Anmerkungen zu den Eigenschaften oder dem Betrieb des Produkts verwiesen.

Lean completamente este manual de instrucciones antes de empezar la instalación del producto.

El símbolo identifica notas importantes para la seguridad de las personas y para la integridad de la automación.

El símbolo llama la atención sobre las notas relativas a las características o al funcionamiento del producto.

Lees deze instructiehandleiding helemaal door alvorens het product te installeren.

Het symbool is een aanduiding van opmerkingen die belangrijk zijn voor de veiligheid van personen en voor een goede automatische werking.

Het symbool vestigt de aandacht op opmerkingen over de eigenschappen of de werking van het product.

FAAC FRANÇAIS

INDEX

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ 2
CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR 2
1 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 3
1.1 COURBE D'UTILISATION MAXIMALE 3
2 PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES (installation standard) 4
3 DIMENSIONS 4
4 INSTALLATION DE L'AUTOMATION 4
4.1 VERIFICATIONS PRELIMINAIRES 4
4.2 SCELLAGE DE LA PLAQUE DE FONDATION 4
4.3 INSTALLATION MECANIQUE 4
4.4 INSTALLATION ET REGLAGE DU RESSORT DE COMPENSATION 5
4.5 TRANSFORMATION DE LA VERSION DE DROITE A GAUCHE 5
5 MISE EN FONCTION 6
5.1 REGLAGE DU COUPLE TRANSMIS 6
5.2 REGLAGE DES FINS DE COURSE MECANIQUES 6
5.3 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE MAGNÉTIQUES 6
5.4 ESSAI DE L'AUTOMATION 6
6 FONCTIONNEMENT MANUEL 6
7 RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL 6
8 RESSORTS DE COMPENSATION 6
8.1 RESSORTS POUR LISSES RECTANGULAIRES ET À HERSE 6
8.2 RESSORTS POUR LISSES RECTANGULAIRES AVEC PIED D'APPUI ET AVEC HERSE ET PIED D'APPUI 6
9 ACCESSOIRES DISPONIBLES 7
10. ENTRETIEN 7
10.1 APPOINT EN HUILE 7
11 RÉPARATIONS 7

Remarque pour la lecture de l'instruction

Lire entièrement ce manuel d'installation avant de commencer l'installation du produit.
Le symbole ⚠ signale des remarques importantes pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme.
Le symbole ☞ attire l'attention sur des remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit.

FAAC
FRANÇAIS

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

(DIRECTIVE EUROPÉENNE <<MACHINES>> 89/392/CEE, ANNEXE II, PARTIE B)

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 40069 - Zola Predosa BOLOGNA-ITALIE

Déclare d'une part: que la barrière mod. 615BPR.

- est prévue soit pour être incorporée dans une machine, soit pour être assemblée avec d'autres composants ou parties en vue de former une machine selon la directive européenne <<machines>> 89/392/CEE, modifiée 91/368/CEE, 93/44/CEE, 93/68/CEE.

- satisfait les exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:

  73/23/CEE, modifiée 93/68/CEE.
  89/336/CEE, modifiée 92/31/CEE et 93/68/CEE.
  et d'autre part
  qu'il est formellement interdit de mettre en fonction l'automatisme en question avant que la machine dans laquelle il sera intégré ou dont il constituera un composant ait été identifiée et déclarée conforme aux exigences essentielles de la directive européenne <<machines>> 89/392/CEE, et décrets de transposition de la directive.

Fait à Bologna, le 3 mars,2006

L'Administrateur délégué

A. Bassi

CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR

RÈGLES DE SÉCURITÉ

1) ATTENTION! Il est important pour la sécurité des personnes de lire attentivement toute la notice d'instructions. Une mauvaise installation et/ou utilisation du produit peut faire courir de graves risques aux personnes.

2) Lire attentivement les instructions avant de commencer le montage de l'automatisme

3) Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc...).

4) Toujours conserver la notice pour toute consultation future.

5) Cet automatisme a été conçu exclusivement pour l'utilisation indiquée sur la présente notice. Tout autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et/ou représenter une source de danger.

6) FAAC décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle l'automatisme est destiné.

7) Ne pas installer l'automatisme en atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave risque pour la sécurité.

8) L'installation doit être réalisée conformément aux Normes: EN12604, EN12605, EN12453,EN12445 à l'exception des installations exclusivement pour véhicules, pour lesquelles il est toujours nécessaire de prédisposer une signalisation d'identification du type d'utilisation exclusivement pour véhicules.
Pour les Pays hors CEE, au-delà des références aux normes nationales, pour obtenir un niveau de sécurité adéquat, il faut suivre les Normes susmentionnées.

9) FAAC ne saurait être tenu pour responsable de l'inobservation des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser ni de leurs détériorations pendant leur durée de fonctionnement.

10) Avant toute intervention sur l'installation, couper l'alimentation en énergie électrique.

11) Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. En alternative, il est recommandé l'emploi d'un interrupteur magnéto-thermique de 6 A de calibre avec coupure omnipolaire.

12) Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.

13) Vérifier l'efficacité de l'installation de terre et y raccorder les parties métalliques de la fermeture. Mise à la terre par fil vert/jaune de l'automatisme.

14) L'automatisme dispose d'une sécurité anti-écrasement constituée d'un limiteur de couple qui doit être toujours associé à d'autres dispositifs de sécurité.

15) Les dispositifs de sécurité (ex.: cellules photo-électriques, tranches de sécurité, etc...) permettent de protéger des zones de danger contre tous **risques mécaniques de mouvement** de l'automatisme comme, par exemple, l'écrasement et le cisaillement.

17) FAAC préconise l'utilisation d'au moins une signalisation lumineuse pour chaque système (ex.: FAAC LAMP, MINILAMP, etc...) ainsi que d'une plaque signalétique fixée judicieusement sur la fermeture en adjonction aux dispositifs indiqués au point 15).

17) FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que FAAC.

18) Utiliser exclusivement des pièces (ou parties) d'origine FAAC pour tous les travaux d'entretien.

19) Ne pas procéder à des modifications ou réparations des composants de l'automatisme.

20) L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au déverrouillage du système en cas d'urgence et la notice accompagnant le produit.

21) Empêcher quiconque de rester à proximité de l'automatisme pendant son fonctionnement

22) Tenir à l'écart des enfants toutes radiocommandes ou n'importe quel autre générateur d'impulsions, afin d'éviter toute manoeuvre accidentelle de l'automatisme.

23) L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut, et demander uniquement l'intervention d'un personnel qualifié.

24) Toutes les interventions ou réparations qui ne sont pas prévues expressément dans la présente notice ne sont pas autorisées.

FAAC
FRANÇAIS

AUTOMATION 615BPR

L'automatisme 615BPR est constitué par une lisse en aluminium munie de catadioptres réfléchissants et d'un montant en acier traité par cataphorèse et recouvert d'une peinture polyester, qui contient l'opérateur hydraulique et l'armoire de manœuvre électronique.

L'opérateur, qui pourvoit à l'actionnement de la lisse, est composé d'une unité de commande hydraulique et d'un vérin à double effet.

Le système est doté d'un système réglable de limitation du couple, d'un dispositif qui assure le verrouillage de la lisse quelle qu'en soit la position, et d'un dispositif pratique de déverrouillage manuel à manœuvrer en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.

Commander la lisse, le ressort de commande et le ressort d'équilibrage correspondant en consultant le catalogue des prix de vente.

L'automation 615BPR a été conçue et construite pour contrôler l'accès véhiculaire. Toute autre utilisation est interdite.

1 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

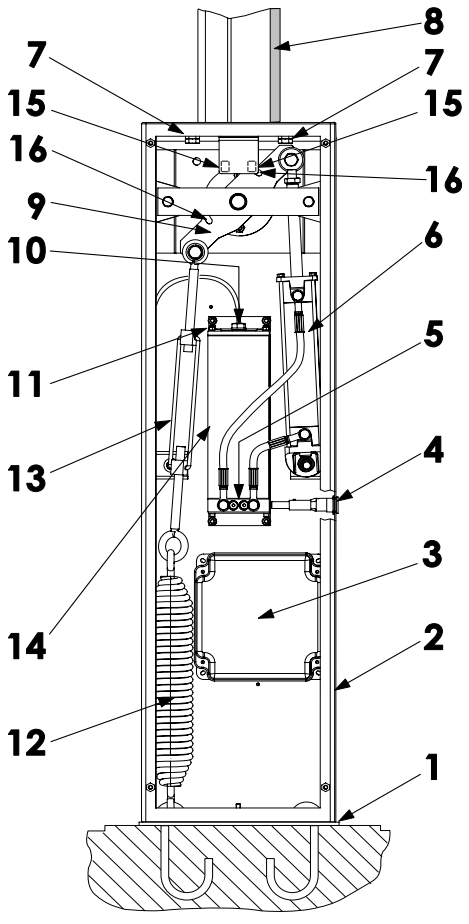

① plaque de fondation
② montant barrière
③ appareillage électr.
④ déverrouillage d'urgence
⑤ vis de réglage du couple
⑥ piston à double effet
⑦ vis de fin de course
⑧ lisse
⑨ compensateur
⑩ bouchon d'approvisionnement en huile
⑪ vis de purge
⑫ ressort de compensation
⑬ tirant de réglage du ressort
⑭ centrale hydraulique
⑮ capteurs de fin de course
⑯ aimants de fin de course

fig.1

Tab. 1 - Caractéristiques techniques "Barrière 615BPR"

MODÈLE BARRIÈRE	615BPR STD	615BPR RAP
Longueur maxi lisse (m)	5	2,5
Temps maxi ouverture (s)	5,7	2,9
Vitesse angulaire (rad/s)	0.28	0,54
Débit pompe (l/mn)	1.5	3
Couple maxi (Nm)	400	300
Types de lisse	Rectangulaire/Rectangulaire Herse Articulée	
Fréquence d'utilisation (à 20°C)	50%	40%
N° maxi de cycles consécutifs (à 20°C)	220	340
Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz	
Puissance absorbée (W)	220	
Type d'huile	FAAC HP OIL	
Quantité d'huile (kg)	0,9	
Protection thermique bobinage	120° C	
Système de réglage du couple	soupapes by-pass de série	
Température d'utilisation	-40 ÷ +55 °C	
Traitement de protection du coffre	cataphorèse	
Peinture coffre	Polyester RAL 2004	
Degré de protection	IP 44	
Poids (kg)	34	
Encombrement du montant LxHxP(mm)	270 x 1015 x 140	
Données techniques du moteur électrique		
Nombre de tours/mn	1400	2800
Puissance (W)	220	
Courant absorbé (A)	1	
Alimentation	230V~ (+6 -10 %) 50Hz	

1.1 COURBE D'UTILISATION MAXIMALE

La courbe permet de déterminer le temps maximum d'utilisation (T) en fonction de la fréquence d'utilisation (F). Ex: L'automation 615BPR peut fonctionner de manière ininterrompue à une fréquence d'utilisation de 50%.
Pour garantir un bon fonctionnement il est nécessaire d'opérer dans le champ de travail qui se trouve au-dessous de la courbe.
Important: On obtient la courbe à une température de 20°C. Une exposition aux rayons directs du soleil peut déterminer des baisses jusqu'à 20% de la fréquence d'utilisation.

Calcul de la fréquence d'utilisation

Il s'agit du pourcentage du temps d'utilisation effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temps d'arrêt).
La formule de calcul est la suivante:

$$\%F = \frac{Ta + Tc}{Ta + Tc + Tp + Ti} X\ 100$$

où:
To = temps d'ouverture
Tf = temps de fermeture
Tp = temps de pause
Ti = temps d'intervalle entre un cycle complet et le cycle suivant.

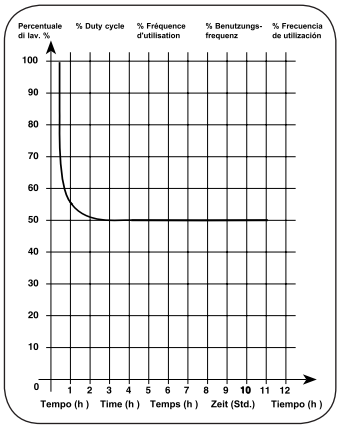

FAAC
FRANÇAIS

2. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES (installation standard)

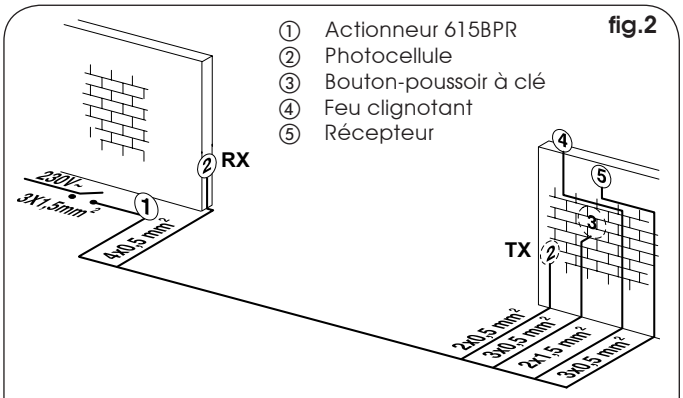

fig.2

1) pour le passage des câbles électriques, utiliser des tuyaux rigides et/ou flexibles appropriés.
2) Toujours séparer les câbles de raccordement des accessoires à basse tension des câbles d'alimentation à 230V~. Pour éviter tout parasite, utiliser des gaines séparées.

3 DIMENSIONS

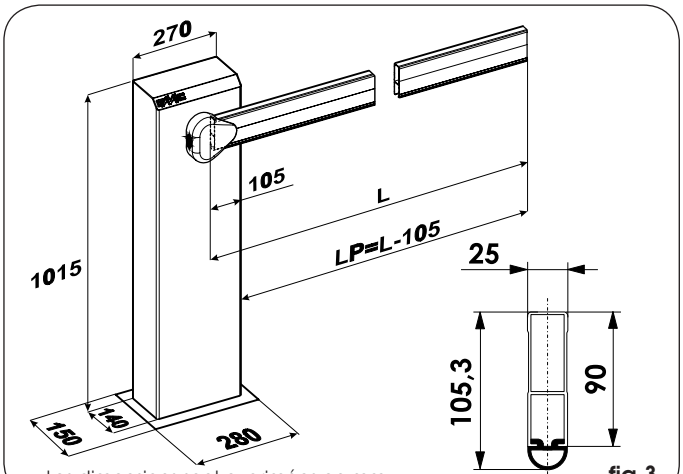

Les dimensions sont exprimées en mm.

fig.3

4 INSTALLATION DE L'AUTOMATION

4.1 VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Pour la sécurité et pour un fonctionnement correct de l'automation, vérifier l'existence des conditions requises suivantes:

- Durant son mouvement, la lisse ne doit rencontrer absolument aucun obstacle ni aucun câble aérien de tension.
- Les caractéristiques du terrain doivent garantir une résistance suffisante de la base de fondation.
- La zone de creusement de la base doit être dépourvue de conduites et de câbles électriques.
- Si le corps de barrière est exposé au passage des véhicules, prévoir, si possible, des protections appropriées contre les chocs accidentels.
- Vérifier l'existence d'une prise de terre fiable pour la connexion du montant, en utilisant les écrous et la rondelle fournis (fig. 5 réf. B).

4.2 SCELLAGE DE LA PLAQUE DE FONDATION

1) Réaliser une base de fondation (fig.4) (on se réfère à un terrain argileux)
2) Sceller la plaque de fondation (fig.4) en prévoyant une ou deux gaines pour le passage des câbles électriques. Vérifier la parfaite horizontalité de la plaque avec un niveau à bulles. Attendre que le ciment ait pris.

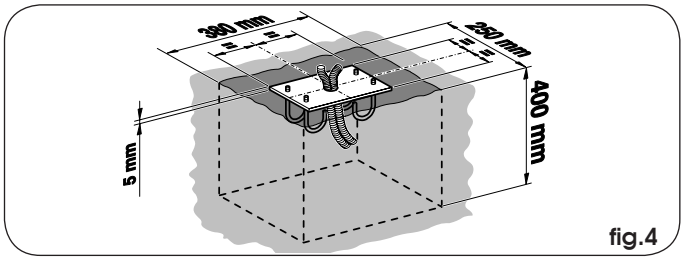

fig.4

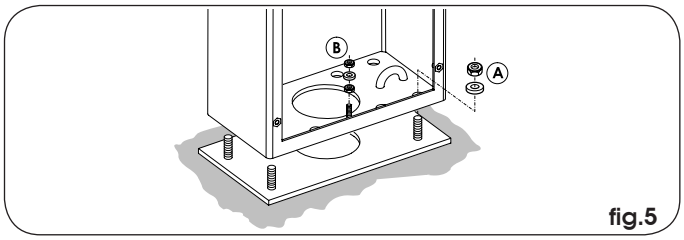

fig.5

4.3 INSTALLATION MECANIQUE

1) Retirer le couvercle en desserrant les vis qui le fixent au montant.
2) Fixer le montant sur la plaque de fondation par l'intermédiaire des quatre écrous et rondelles fournis (fig. 5 réf. A). Considérer que le capot du montant doit normalement être tourné vers l'intérieur de la propriété.
3) Définir si l'installation est à droite (Fig. 7/A) où à gauche (Fig. 7/B) pour les références successives.

   L'automatisme 615BPR est toujours fourni dans la version installation à droite; pour l'installation à gauche, se reporter au chapitre 4.5.

   S'assurer que la tige du piston fixé au compensateur est complètement étendue (correspondant à la position verticale de la lisse).
4) Enlever et conserver la vis de purge d'après la fig.9 réf.A.
5) Assembler la bride (fig.6-réf 1) en position verticale, sur l'arbre (Fig.6-réf 2) en vérifiant que les trous de fixation (fig. 6 - réf. 3) à la lisse se trouvent du côté de la fermeture. Positionner la rondelle (Fig.6-Réf.4) et exécuter l'opération de serrage de la vis et de la rondelle grower correspondante (Fig.6-réf 5).

   Le serrage demande une force importante car la bride est bloquée sur l'arbre hexagonal en raison d'une interférence
6) Introduire verticalement la lisse (fig. 6 - réf. 6) sur la bride (fig. 6 - réf. 1) et la fixer avec les vis fournies (fig. 6 - réf. 7).
7) Appliquer le couvercle de protection (fig.6 réf. 6) sur la bride (fig. 6 - réf. 6) et le fixer au moyen des vis fournies (fig. 6 - réf. 1).
   Procéder à l'installation et au réglage du ressort de compensation.

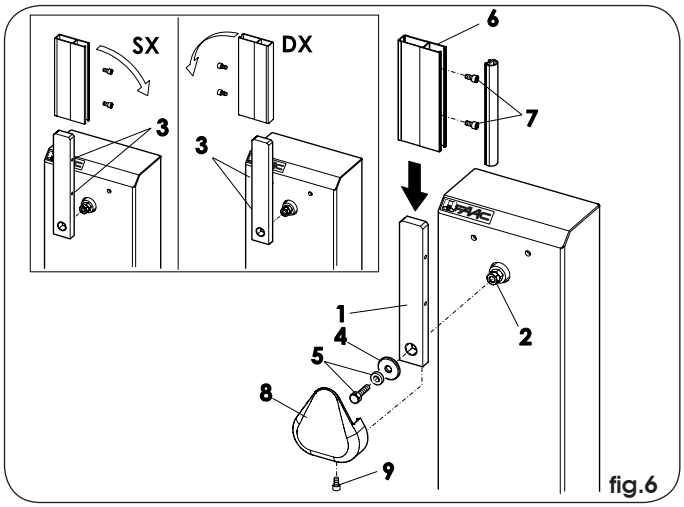

fig.6

FAAC
FRANÇAIS

4.4 INSTALLATION ET REGLAGE DU RESSORT DE COMPENSATION

1) Vérifier que le ressort de compensation correspond au type de lisse installée: voir chapitre 8.
2) Prélever de l'emballage la douille en bronze (fig.7 réf.1), l'introduire dans le tirant (fig. 7 réf.2) et la fixer au compensateur avec la vis 10 et la rondelle (fig.7 réf.4).
3) En maintenant la lisse dans la position verticale, assembler le tirant (fig.7 réf.2) au ressort (fig.7 réf.3), fourni séparément.
4) Déverrouiller l'opérateur (voir chapitre 6) et placer la lisse à 45°; régler le tirant et le ressort jusqu'à l'obtention de l'équilibrage du poids de la lisse dans cette position.
5) Rétablir le fonctionnement normal d'après les indications fournies au chapitre 7.

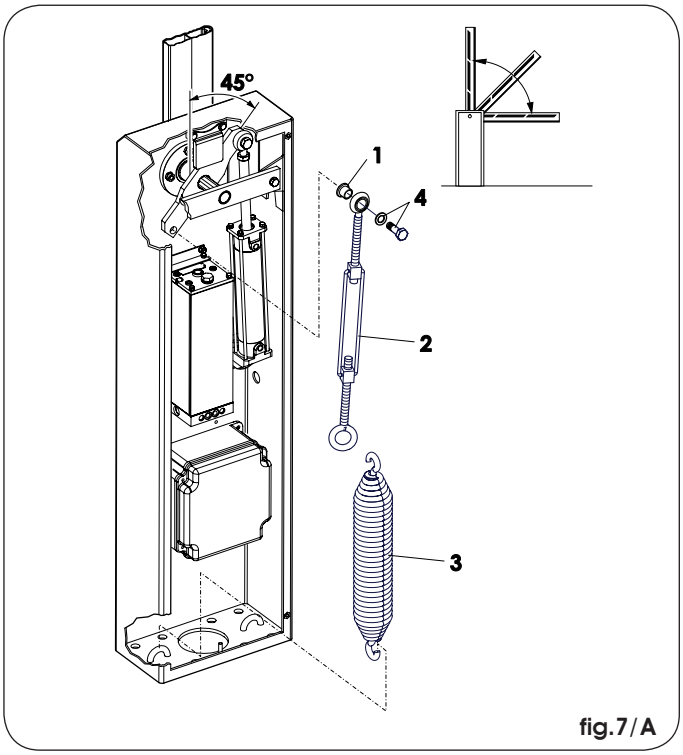

fig.7/A

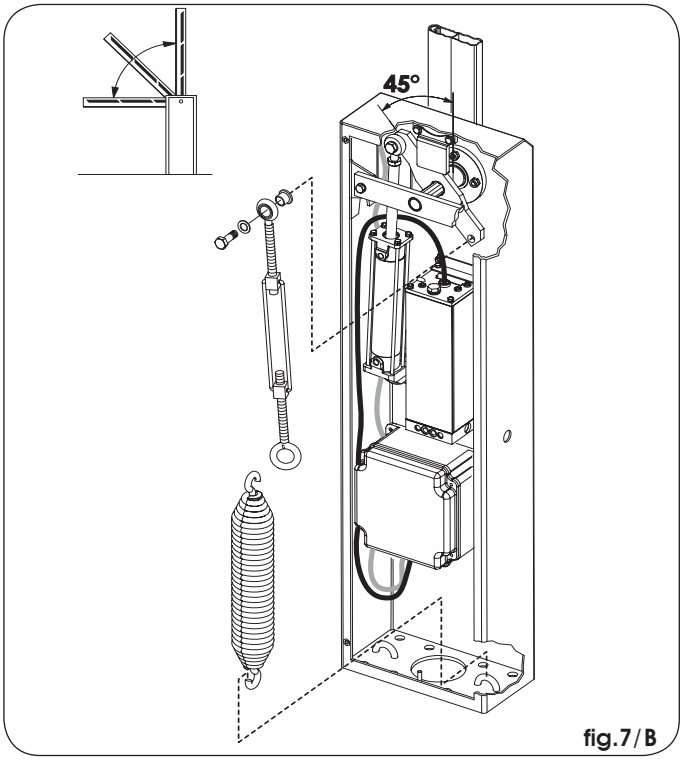

fig.7/B

4.5 TRANSFORMATION DE LA VERSION DE DROITE À GAUCHE

Pour transformer une version droite en une version gauche, procéder comme suit:

Déverrouiller l'opérateur.

Desserrer le raccord (fig.8 réf. A).

Enlever provisoirement la vis de fixation du piston (fig.8 réf.B) ainsi que l'anneau de retenue (fig.8 réf.C) .

Tourner le compensateur.

Positionner le piston du côté gauche et le bloquer avec la vis (fig.8 réf.D) et l'anneau de retenue (fig.8 réf.E) qu'on a enlevé précédemment.

Serrer le raccord (fig.8 réf.F).

Bloquer de nouveau l'opérateur.

Démonter le boîtier de l'appareillage électronique et le remonter du côté gauche du coffret en se servant des trous existants.

Intervertir les connecteurs des capteurs de fin de course (J6 et J9 sur l'armoire 596/615BPR).

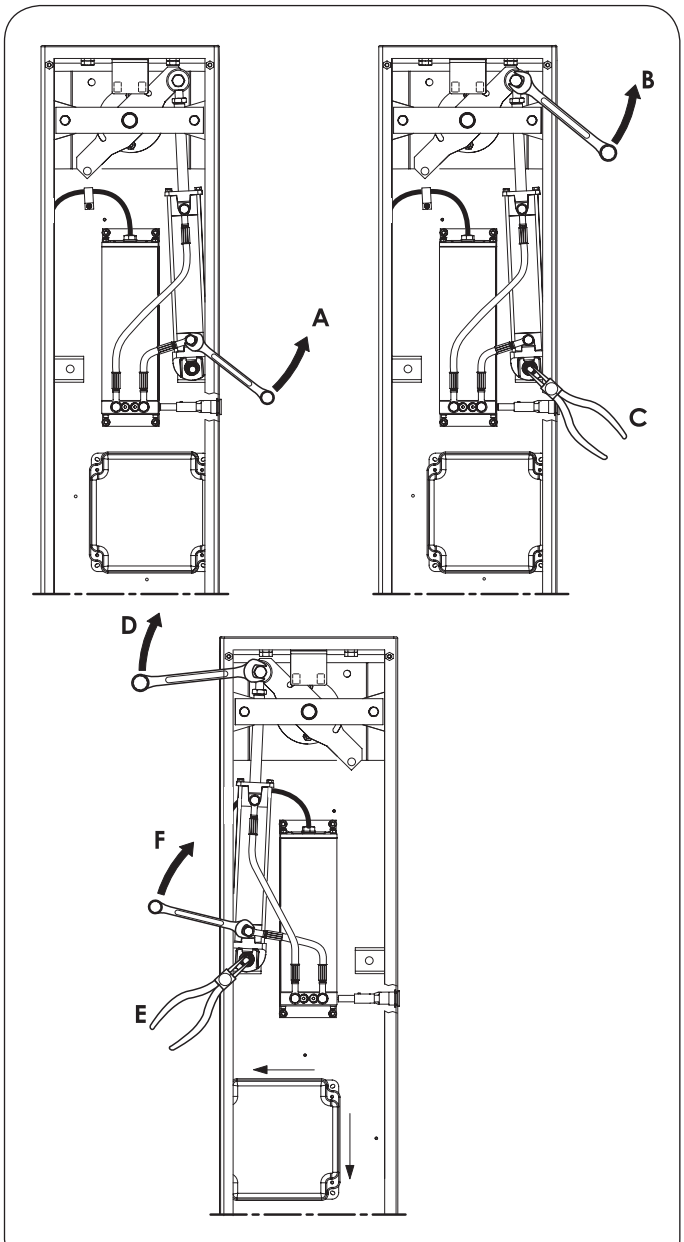

fig.8

FAAC FRANÇAIS

5 MISE EN FONCTION

5.1 REGLAGE DU COUPLE TRANSMIS

Pour régler le système hydraulique de réglage de la force transmise, agir sur les deux vis by-pass (fig.9 réf. B).
La vis rouge règle le couple au cours du mouvement de fermeture.
La vis verte règle le couple au cours du mouvement d'ouverture.
Per augmenter le couple, tourner les vis dans le sens des aiguilles d'une montre.
Per diminuer le couple, tourner les vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

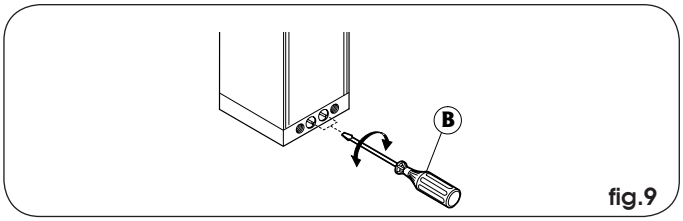

fig.9

5.2 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE MÉCANIQUES

Placer la lisse dans les positions de fermeture et d'ouverture maximale en agissant sur les butées mécaniques de fin de course (fig. 10 réf. 1).

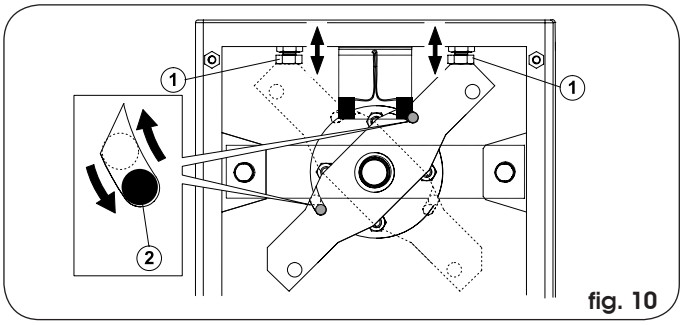

fig. 10

5.3 RÉGLAGE DES FINS DE COURSE MAGNÉTIQUES

Il est possible de modifier le point où l'automatisme commence le mouvement en ralentissement, en déplaçant le vérin magnétique à l'intérieur de son logement situé sur les deux bras du compensateur sur le groupe d'actionnement (fig. 10 réf. 2).

5.4 ESSAI DE L'AUTOMATION

Au terme de l'installation, appliquer l'étiquette adhésive de signalisation de danger sur la partie supérieure du montant (fig. 11).
Procéder à un contrôle minutieux du fonctionnement de l'automation et de tous les accessoires qui y sont reliés.
Remettre au Client la page "Manuel d'utilisation pour l'Utilisateur" et illustrer le fonctionnement correct et l'utilisation de la barrière, en mettant en évidence les zones de l'automation potentiellement dangereuses.

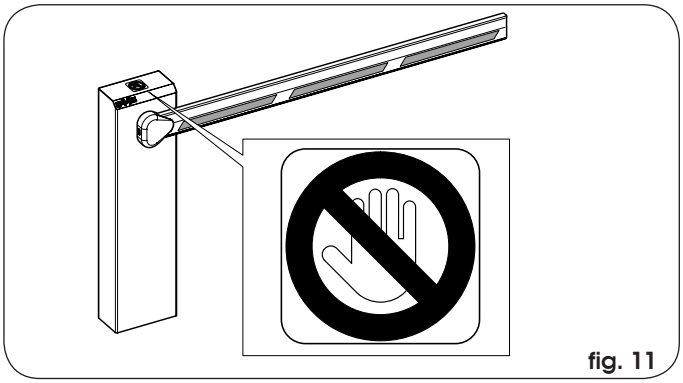
fig. 11

6 FONCTIONNEMENT MANUEL

Au cas où il serait nécessaire d'actionner la barrière manuellement, en raison d'une coupure de courant ou d'un mauvais fonctionnement de l'automation, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit.

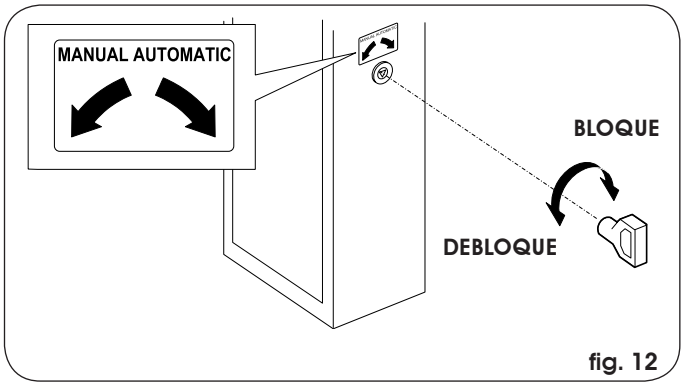

fig. 12

- Introduire la clé triangulaire standard (Fig.12) dans la serrure et la tourner d'1 tour dans le **sens inverse des aiguilles d'une montre**.
- Effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture et de fermeture de la lisse.

7 RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner la barrière en cours de manœuvre, avant de rétablir le fonctionnement normal, couper le courant, tourner la clé triangulaire dans le **sens des aiguilles d'une montre** jusqu'à la butée et l'extraire.

8 RESSORTS DE COMPENSATION

L'automation 615BPR exige une lisse dotée d'un ressort de compensation qui doit faire l'objet d'une commande séparée. Le ressort varie en fonction de la longueur et du type de lisse (rigide, herse ou articulée).

Consulter les tableaux reportés ci-après pour vérifier le type de ressort.

8.1 RESSORTS POUR LISSES RECTANGULAIRES ET À HERSE

Tab. 2

RESSORT DE COMPENSATION			
Ø	**lisse rectangulaire**	**lisse herse**	**code**
5,5	1315 – 2315	1315 - 2315	721008
6,0	2316 – 2815	2316 – 2815	721005
7,0	2816 – 3815		721006
7,5		2816 – 3815	721007
8,0	3816 – 4815		721018

8.2 RESSORTS POUR LISSES RECTANGULAIRES AVEC PIED D'APPUI ET AVEC HERSE ET PIED D'APPUI

Tab. 3

RESSORT DE COMPENSATION			
Ø	**lisse avec pied d'appui**	**lisse avec herse et pied d'appui**	**code**
5,5	1315 – 1815	1315 - 1815	721008
6,0	1816 – 2315	1816 – 2315	721005
7,0	2316 – 2815		721006
7,5		2316 – 3315	721007
8,0	2816 – 3815		721018

FAAC FRANÇAIS

9 ACCESSOIRES DISPONIBLES

KIT HERSE (fig.13)

Le kit herse assure une meilleure visibilité de la lisse.
Il est disponible dans les longueurs de 2 à 3 m.

⚠ **L'installation du kit herse comporte l'adaptation du ressort de compensation.**

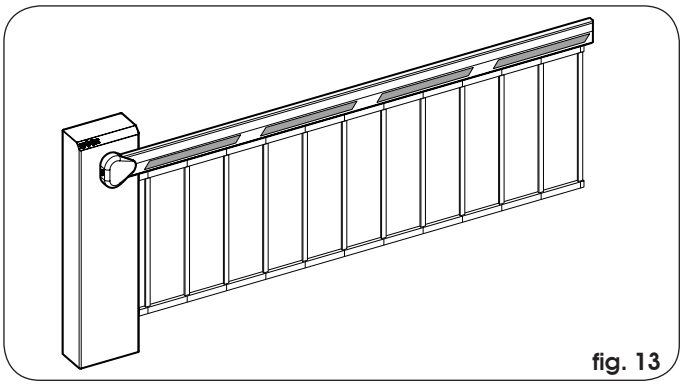

fig. 13

LYRE SUPPORT (fig.14)

La lyre a deux fonctions:
- elle évite que la lisse fermée ne se plie ou ne soit tranchée au cas où son extrémité serait sollicitée par des forces externes.
- elle permet l'appui de la lisse en fermeture et évite ainsi les flexions du profil vers le bas.

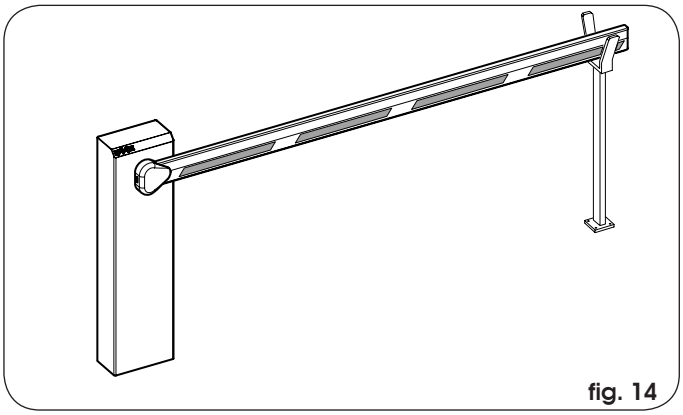

fig. 14

POSITIONNEMENT DE LA PLAQUE DE FONDATION DE LA LYRE SUPPORT

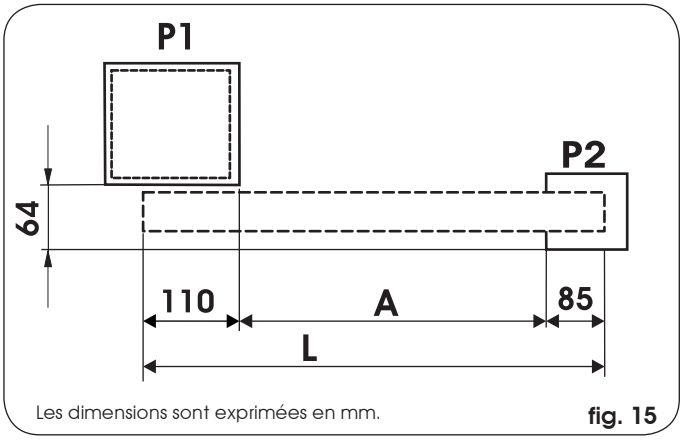

Les dimensions sont exprimées en mm.

fig. 15

Pour le positionnement de la plaque de fondation de la lyre support, se reporter à la fig.15 où:

P1 = plaque de fondation barrière
P2 = plaque de fondation lyre support
L = longueur lisse (en mm)
A = L - 195 (en mm)

KIT ARTICULATION (fig.16)

Le kit articulation permet d'articuler la lisse rigide pour une hauteur maximale du plafond de 3 m (Voir instructions spécifiques).

⚠ **L'installation du kit articulation comporte l'adaptation du ressort de compensation.**

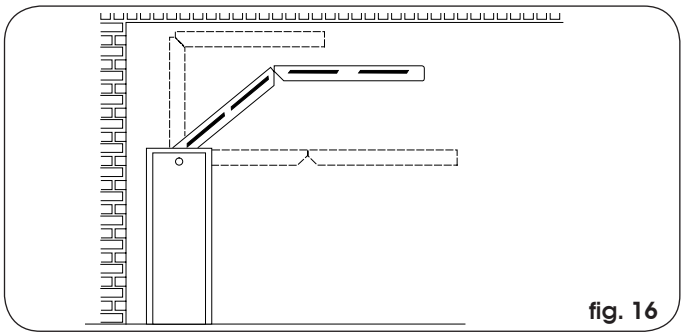

fig. 16

PIED D'APPUI ARTICULÉ (fig.17)

Le pied d'appui articulé permet l'appui de la lisse en fermeture évitant les flexions du profil vers le bas.

⚠ **L'installation du pied d'appui entraîne un nouveau réglage du ressort d'équilibrage.**

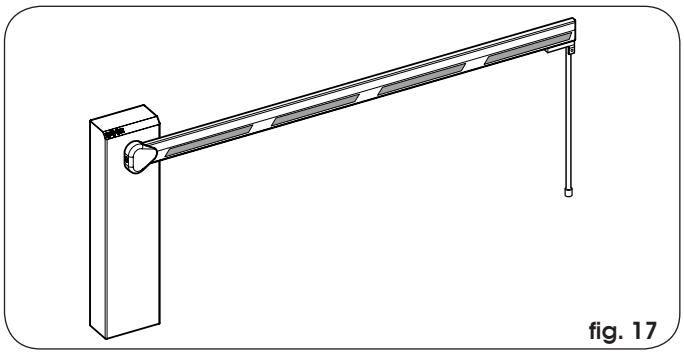

fig. 17

10 ENTRETIEN

Lors des opérations d'entretien, toujours vérifier le réglage correct des vis by-pass, de l'équilibrage du système et le fonctionnement correct des dispositifs de sécurité.

10.1 APPOINT EN HUILE

Vérifier périodiquement la quantité d'huile à l'intérieur du réservoir.
En cas de fréquences d'utilisations moyennes-basses, il suffit de procéder à un contrôle annuel; en cas d'utilisations plus fréquentes, il est recommandé de procéder à un contrôle tous les 6 mois.
Le niveau ne doit pas descendre au-dessous de l'index inférieur de la jauge (fig.18).
Pour procéder aux appoints, dévisser le bouchon d'approvisionnement (fig.18) et verser l'huile jusqu'au niveau MAX de la jauge.
Utiliser exclusivement de l'huile FAAC HP OIL.

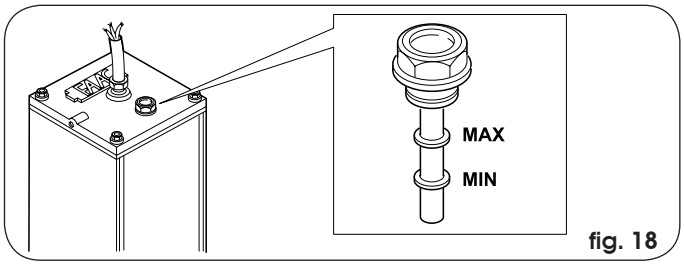

fig. 18

11 RÉPARATIONS

Pour toute réparation, s'adresser aux Centres de Réparation FAAC autorisés.

FAAC
FRANCAIS

MANUEL D'UTILISATION POUR L'UTILISATEUR

AUTOMATION 615BPR

NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Une installation et une utilisation correctes de l'automation 615BPR garantissent un haut niveau de sécurité.
En outre, le respect de certaines normes simples de comportement peuvent éviter des accidents:

- Ne pas transiter sous la lisse lorsqu'elle est en mouvement et attendre l'ouverture complète.
- Ne pas s'arrêter sous la lisse.
- Ne pas stationner et interdire aux enfants et aux personnes de stationner près du système d'automation ne pas y interposer des objets surtout durant le fonctionnement.
- Tenir à l'écart des enfants toute radiocommande ou générateur d'impulsions, afin d'éviter que l'automation ne puisse être actionnée involontairement.
- Empêcher les enfants de jouer avec l'automation.
- Ne pas contraster volontairement le mouvement de la lisse.
- Eviter que des branches ou des arbustes n'entravent le mouvement de la lisse.
- Toujours maintenir les systèmes de signalisation lumineuse dans un parfait état d'efficacité et de visibilité.
- Ne tenter d'actionner manuellement la lisse qu'après son déverrouillage.
- En cas de mauvais fonctionnements, déverrouiller la lisse pour permettre l'accès et attendre l'intervention de personnel qualifié.
- Après avoir disposé le fonctionnement manuel, couper l'alimentation à l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
- Ne procéder à aucune modification des composants de l'automation.
- S'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à du personnel qualifié.
- Demander au minimum un contrôle semestriel de l'efficacité de l'automation, des dispositifs de sécurité et de la mise à la terre de la part de personnel qualifié.

DESCRIPTION

L'automation 615BPR est la barrière idéale pour le contrôle des zones d'accès véhiculaire jusqu'à une largeur de 5 m, pour une fréquence de transit moyenne.
Le coffre abrite une unité de commande hydraulique, un vérin à double effet, et le ressort de compensation de la lisse.
Cette dernière est constituée d'un profil en aluminium muni de catadioptres rouges pour être facilement visible même dans l'obscurité.
Le fonctionnement de la barrière est géré par une unité de commande électronique à l'intérieur d'un boîtier ayant un degré de protection approprié aux agents atmosphériques, et qui peut être logé à l'intérieur du coffre.
La lisse est normalement fermée lorsqu'elle est en position horizontale.
Lorsque l'unité électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la radiocommande ou de tout autre générateur d'impulsions, elle actionne l'appareil hydraulique, obtenant ainsi la rotation de la lisse de 90° jusqu'à la position verticale qui permet l'accès. Si on a programmé le fonctionnement automatique, la lisse se referme d'elle-même après le temps de pause sélectionné.
Si on a programmé le fonctionnement semi-automatique, une deuxième impulsion est nécessaire pour obtenir que la lisse se referme.
Une impulsion d'ouverture envoyée en phase de fermeture provoque toujours l'inversion du mouvement.
Une impulsion de stop (si elle est prévue) arrête toujours le mouvement.
Pour le comportement détaillé de la barrière dans les différentes logiques de fonctionnement, contacter le Technicien chargé de l'installation.
Les automations sont munies de dispositifs de sécurité (photocellules) qui empêchent la fermeture de la lisse en cas de présence d'un obstacle dans la zone qu'ils protègent.
L'automation 615BPR est dotée en série d'un dispositif de sécurité anti-écrasement qui limite le couple transmis à la lisse.
Le système hydraulique garantit le verrouillage de la lisse quelle que soit sa position.
L'ouverture manuelle n'est donc possible qu'en intervenant sur le système spécial de déverrouillage.
La signalisation lumineuse (feu clignotant) indique le mouvement en cours de la lisse.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Au cas où il serait nécessaire d'actionner manuellement la lisse en raison d'une coupure de courant ou d'un mauvais fonctionnement de l'automation, agir sur le dispositif de déverrouillage comme suit.
La clé fournie est triangulaire.

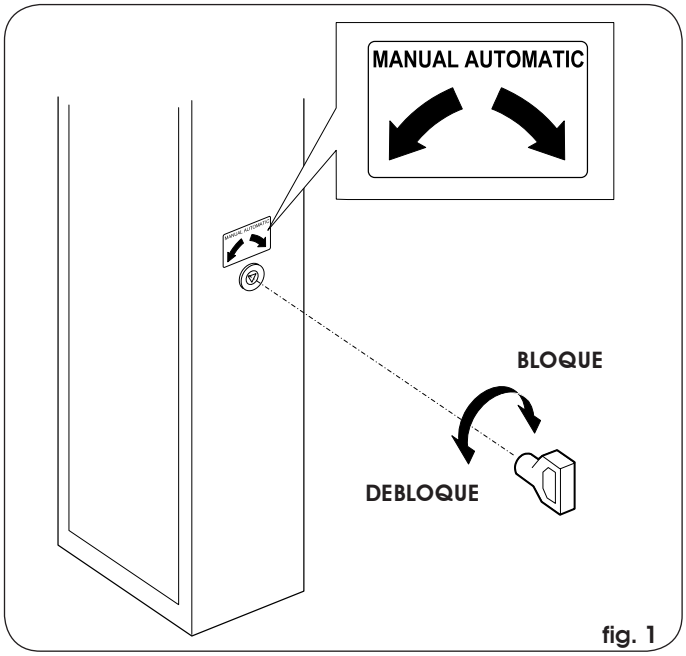

fig. 1

- Introduire la clé triangulaire (Fig.1) dans la serrure et la tourner d'1 tour **dans le sens inverse des aiguilles d'une montre**.
- Effectuer manuellement la manœuvre d'ouverture ou de fermeture de la lisse.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner la barrière en cours de manœuvre, avant de rétablir le fonctionnement normal, couper le courant, tourner la clé triangulaire **dans le sens des aiguilles d'une montre** jusqu'à la butée et l'extraire.

Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto, lasciando inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura, di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione, le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right, whilst leaving the main features of the equipments unaltered, to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons, at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv/kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho, dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos, de aportar, en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación, todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie- of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven, zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.

FAAC S.p.A.
Via Benini, 1
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faac.it
www.faacgroup.com

SINCERT
CERMET
SISTEMA DI GESTIONE CERTIFICATO
REG. N. 085
UNI EN ISO 9001:2000

732387 - Rev. C

596/615 BPR

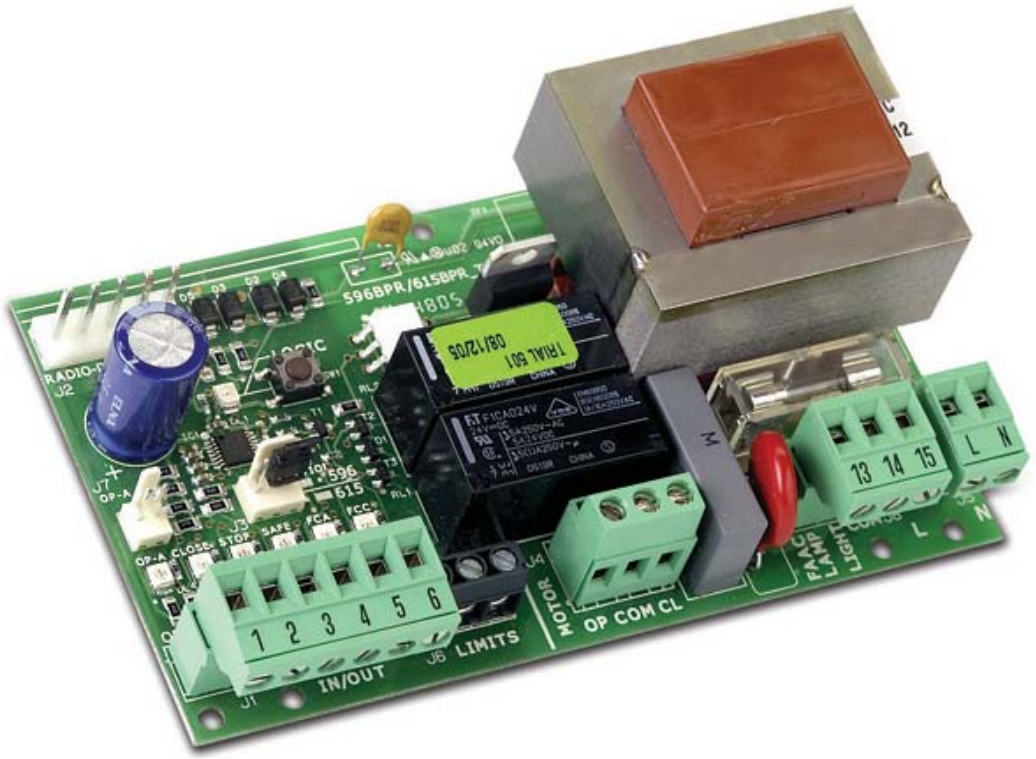

FAAC

FAAC FRANÇAIS

ARMOIRE ÉLECTRONIQUE 596/615 BPR

1. AVERTISSEMENTS

Toujours couper le courant avant tout type d'intervention sur l'armoire électronique (connexions, entretien).

- **Prévoir en amont de l'installation un interrupteur magnétothermique différentiel au seuil d'intervention adéquat.**
- **Toujours séparer les câbles d'alimentation et les câbles de commande et de sécurité (bouton-poussoir, récepteur, photocellules, etc.). Pour éviter toute perturbation électrique, utiliser des gaines séparées ou un câble blindé (blindage connecté à la masse).**

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation	230V~ - 50Hz
Puissance absorbée	4 W
Charge maxi Moteur	800 VA
Courant maxi accessoires	250 mA
Température d'utilisation	-20°C ÷ +55°C
Fusibles de protection	F1 = 6,3A-250V F2 = autorégénérateur
Logiques de fonctionnement	B/C, B, C, EP, AP, P, A par défaut = EP
Temps de fonctionnement (délai d'attente)	Autoapprentissage (0 - 10 mn en pas de 2,5 s) par défaut = 10 mn
Temps de pause	Autoapprentissage (0 - 5 mn en pas de 1,5 s) par défaut = 15 s
Entrées bornier	Open, Close, Stop, Fin de course, Sécurités en FERM, Alimentation
Sorties bornier	Moteur, feu clignotant,lampe de courtoisie,Alimentation accessoires
Fonctions programmables	Fonctionnement pour barrière ou porte basculante
	Logique
Fonctions apprentissage	Temps de fonctionnement, Temps de pause

3. SCHÉMAS ET COMPOSANTS

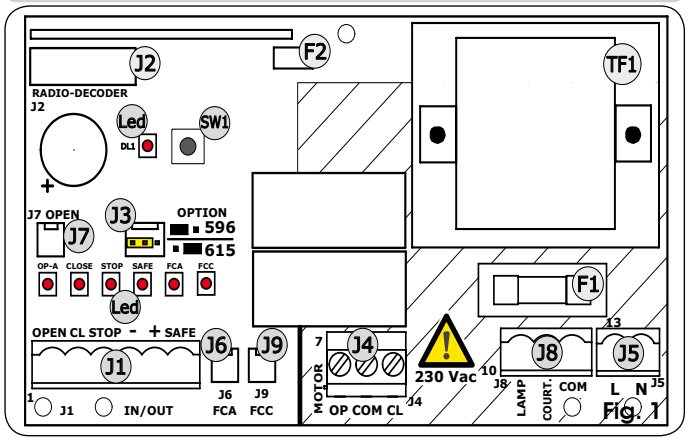

Description composants

J1	bornier entrées et alimentation accessoires
J2	connecteur pour récepteur radio (voir Remarque)
J3	sélection fonctionnement: 596 ou 615
J4	bornier moteur
J5	bornier alimentation 230Vca
J6	connecteur fin de course d'ouverture (contact N.F.)
J7	connecteur commande OPEN (pour porte basculante)
J8	bornier lampe clignotante et éclairage de courtoisie
J9	connecteur fin de course de fermeture (contact N.F.)
LED	leds de signalisation
SW1	touche programmation
TF1	transformateur
F1	6,3A - 250V (protection moteur)
F2	autorégénérateur (protection accessoires)

On peut connecter au connecteur embrochable J2 un récepteur bicanal, de type RP2 , de manière à commander directement l'OPEN et le CLOSE de l'automatisme avec une radiocommande bicanal.
Si l'on utilise un récepteur monocanal, de type RP, on pourra uniquement commander l'OPEN.

4. CONNEXIONS

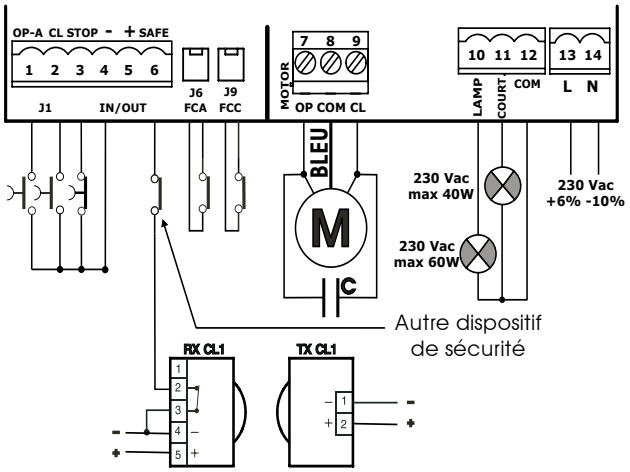

Fig. 2

Description borniers

Borne	Description	Dispositif connecté
1	OPEN	Dispositif à contact N.O.(voir chap. LOGIQUES FONCTIONNEMENT)
2	CLOSE	Dispositif à contact N.O.(voir chap. LOGIQUES FONCTIONNEMENT)
3	STOP	Dispositif à contact N.F. qui provoque le blocage de l'automatisme
4	- 24Vcc	Alimentation accessoires
5	+ 24Vcc	
6	SAFE	Dispositif de sécurité en fermeture à contact N.F. (voir chap. LOGIQUES FONCTIONNEMENT)
7	OP	Phase Ouverture moteur
8	COM	Commun Moteur
9	CL	Phase Fermeture moteur
10	LAMP	Sortie lampe clignotante 230Vca maxi 60W
11	COURT.	Sortie lampe de courtoisie 230 Vca maxi 40W temporisation 90 s non modifiable
12	COM	Commun lampe/ lampe clignotante
13 - 14	L - N	Alimentation platine (230 Vca)

Sur les platines fournies comme pièce de rechange ou avec des opérateurs sur lesquels les fins de course sont fournis en option, les contacts des connecteurs J6 et J9 sont court-circuités. Si l'on installe les capteurs, éliminer les pontets et connecter les fins de course directement ou par l'intermédiaire d'un adaptateur spécifique, aux connecteurs susmentionnés. Le fonctionnement, à l'engagement des fins de course, varie suivant la sélection du fonctionnement comme 596 ou 615 (J3).

596

En ouverture: *arrêt immédiat à l'engagement du capteur.*
En fermeture: *à l'engagement du capteur, l'opérateur travaille pendant 4 s en ralentissement et 1 s en vitesse standard (coup de bélier).*

615

En ouverture et en fermeture: *à l'engagement du capteur est exécuté un ralentissement d'une durée égale à la moitié du temps de travail en vitesse standard.*
Si l'on n'a pas installé de fins de course, l'armoire exécute uniquement le temps de fonctionnement appris (voir par. 6.2).

FAAC
FRANÇAIS

5. PROGRAMMATION DE LA LOGIQUE DE FONCTIONNEMENT

On peut sélectionner la logique de fonctionnement en appuyant sur le bouton-poussoir SW1 un nombre de fois égal au numéro de la logique souhaitée, indépendamment de la logique courante et de l'état de la porte. L'intervalle entre deux impulsions doit être inférieur à 1 seconde.
La logique sélectionnée est ensuite continuellement affichée par la led DL1 à travers des clignotements, 1 par seconde à intervalles de 3 s, égal au numéro de logique souhaitée.
Pour sélectionner les logiques, suivre les pressions de SW1 figurant dans le tableau suivant:

N°	Logique	Description	PRESSIONS SW1
1	B/C	Mixte B / C	1 fois
2	B	Semi-automatique B	2 fois
3	C	Homme Mort	3 fois
4	EP (par défaut)	Semi-automatique pas à pas	4 fois
5	AP	Automatique pas à pas	5 fois
6	P	Parking	6 fois
7	A	Automatic	7 fois

6. MISE EN FONCTION

6.1. CONTRÔLE DES LEDS

Le tableau ci-après indique l'état des leds suivant l'état des entrées (en caractères gras: condition d'automatisme fermée au repos).
Si les entrées des fins de course sont connectées à la borne 7 (-), les leds FCA et FCC sont toujours allumées. Vérifier l'état des leds de signalisation d'après le tableau suivant.

Fonctionnement leds de signalisation état

LED	ALLUMÉE (contact fermé)	ÉTEINTE (contact ouvert)
DL1	Clignotante indiquant la logique sélectionnée	
OP-A	Commande active	**Commande inactive**
CLOSE	Commande active	**Commande inactive**
SAFE	**Sécurités désengagées**	Sécurité engagées
STOP	**Commande inactive**	Commande active
FCA	**Fin de course ouverture libre**	Fin de course d'ouverture engagée
FCC	Fin de course fermeture libre	**Fin de course de fermeture engagé**

6.2 APPRENTISSAGE DES TEMPS

Pour exécuter l'apprentissage des temps de fonctionnement, procéder comme suit:

1. déverrouiller l'automatisme et le mettre en position de fermé. Contrôler que le fin de course de fermeture (si présent) est engagé (led FCC éteinte) et que les leds STOP et SAFE sont allumées;
2. appuyer sur SW1 et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que l'automatisme commence la manœuvre d'ouverture;
3. fonctionnement sans fin de course: après que l'automatisme a atteint la position d'ouverture, attendre 2-3 secondes puis appuyer de nouveau sur SW1 ou commander un OPEN pour arrêter l'opérateur

   fonctionnement avec fin de course: l'automatisme s'arrête automatiquement lorsque le fin de course d'ouverture est atteint. Suite à l'arrêt du moteur, la platine commence à apprendre le temps de fonctionnement supplémentaire (délai d'attente après lequel la platine commande l'arrêt du moteur si le fin de course d'arrêt n'est pas correctement atteint). Attendre le temps souhaité (maxi=10mn), puis appuyer sur OPEN ou SW1 pour le mémoriser;
4. si on a sélectionné la logique A ou AP, après avoir terminé la procédure au point 3, la platine commence à apprendre le temps de pause. Attendre le temps de pause souhaité, puis appuyer de nouveau sur OPEN ou SW1 pour le mémoriser (maxi=5 mn) et l'automatisme commence automatiquement la fermeture de la porte;
5. si en revanche on a sélectionné une logique différente de la logique A ou AP, l'apprentissage se termine au point 3. Appuyer sur OPEN ou CLOSE, suivant la logique, pour fermer la porte.

6.3 PRÉ-CLIGNOTEMENT

Si on souhaite augmenter le niveau de sécurité de l'installation, il est possible d'activer la fonction de pré-clignotement qui permet d'allumer le feu clignotant 3 s avant le début du mouvement.
Pour activer le pré-clignotement, opérer comme suit:

1) vérifier que le portail est fermé
2) ouvrir le contact de **Stop** et le maintenir ouvert
3) vérifier que la led **DL1** est éteinte (si elle est allumée, le pré-clignotement est déjà actif)
4) appuyer sur le poussoir **SW1** pendant un instant et vérifier l'allumage de la led **DL1**
5) refermer le contact de **Stop** (DL1 s'éteint).

Pour désactiver la fonction, opérer comme suit:
1) vérifier que le portail est fermé
2) ouvrir le contact de **Stop** et le maintenir ouvert
3) vérifier que la led **DL1** est allumée (si elle est éteinte, le pré-clignotement est déjà désactivé)
4) appuyer sur le poussoir **SW1** pendant un instant et vérifier l'extinction de la led **DL1**
5) refermer le contact de **Stop**

7. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Au terme de la programmation, contrôler le fonctionnement correct de l'installation. Vérifier surtout l'intervention correcte des dispositifs de sécurité.

FAAC FRANÇAIS

8. LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT

Logique B/C

État	Open (impulsion)	Close (maintenu)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	/	Ferme	Bloque	/
Ouvert	/	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture
Fermeture	Ouvre	Ferme	Bloque	Ouvre
Bloqué	Ouvre	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique B

État	Open (impulsion)	Close (impulsion)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	/	Ferme	Bloque	/
Ouvert	/	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture
Fermeture	Ouvre	/	Bloque	Ouvre
Bloqué	Ouvre	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique C

État	Open (maintenu)	Close (maintenu)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	Ouvre	Bloque	Bloque	/
Ouvert	/	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture
Fermeture	Ouvre	Ferme	Bloque	Bloque
Bloqué	Ouvre	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique EP

État	Open (impulsion)	Close (impulsion)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	Bloque	Ferme	Bloque	/
Ouvert	Ferme	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture
Fermeture	Bloque	/	Bloque	Ouvre
Bloqué	Repart en sens inverse (ferme toujours après un Stop)	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique AP

État	Open (impulsion)	Close (impulsion)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre et ferme après le temps de pause	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	Bloque	Ferme	Bloque	/
Pause	Bloque	Ferme	Bloque	Répète la pause
Fermeture	Ouvre	/	Bloque	Ouvre
Bloqué	Ferme	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique P

État	Open (impulsion)	Close (impulsion)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	/	Complète ouverture puis ferme	Bloque	/
Ouvert	/	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture
Fermeture	Ouvre	/	Bloque	Bloque et ferme au désengagement
Bloqué	Ouvre	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

Logique A

État	Open (impulsion)	Close (impulsion)	Stop	Safe
Fermé	Ouvre et ferme après le temps de pause	/	Inhibe Open et Close	/
Ouverture	/	Complète ouverture puis ferme	Bloque	/
Pause	Répète la pause	Ferme	Bloque	Répète la pause
Fermeture	Ouvre	/	Bloque	Ouvre
Bloqué	Ouvre	Ferme	Inhibe Open et Close	Inhibe la fermeture

DECLARATION CE DE CONFORMITÉ

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Benini, 1 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que: L'armoire électronique 596/615BPR,

- est conforme aux conditions essentielles de sécurité requises par les directives suivantes:
  73/23/CEE et modification 93/68/CEE successive.
  89/336/CEE et modifications 92/31/CEE et 93/68/CEE successives.

Note supplémentaire:
Ce produit a été soumis à des essais dans une configuration typique homogène
(tous les produits sont fabriqués par FAAC S.p.A.)

Bologna, le 1er janvier 2006.

L'Administrateur Délégué
A. Bassi

Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto, lasciando inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura, di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione, le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right, whilst leaving the main features of the equipments unaltered, to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons, at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv/kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho, dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos, de aportar, en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación, todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie- of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven, zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.

FAAC S.p.A.
Via Benini, 1
40069 Zola Predosa (BO) - ITALIA
Tel. 0039.051.61724 - Fax. 0039.051.758518
www.faac.it
www.faacgroup.com

SINCERT
CERMET
SISTEMA DI GESTIONE CERTIFICATO
REG. N. 085
UNI EN ISO 9001:2000

732538 - Rev. C